



by Formapi

BPJEPS BB

Basket-Ball



OBJECTIFS

Le BPJEPS BB est un diplôme d'État de niveau 4, grâce à ce diplôme vous obtiendrez une carte professionnelle vous permettant d'enseigner contre rémunération.

Les objectifs de la formation sont :

- Être capable d'animer et encadrer en toute sécurité la pratique du basket-ball
- Utiliser les supports techniques liés à cette discipline
- L'accès au niveau supérieur : le Diplôme d'État



L'éducateur sportif possède les compétences à la pratique dans les domaines :

- Initiation, découverte du basket-ball
- Entraînement et promotion des activités de basket-ball (basket en liberté, du 3 contre 3...)
- Accueil de tous types de publics

Les métiers du BP JEPS Basket Ball

Éducateur sportif de basket-ball en : structures associatives, collectivités territoriales, structures d'animation périscolaire, structures privées de loisirs, milieu scolaire, travailleur indépendant (auto-entreprise).

FORMATION

Une formation qui alterne la pratique et la théorie : en structure, en cours et à distance FOAD*



Durée : 10 mois

600 heures dont
180 heures de formation
à distance.

*FOAD : Formation opérationnelle à distance



Diplôme de niveau 4 (BAC)

- UC1 : Encadrement tous publics dans tous lieux et toutes structures
- UC2 : Mise en œuvre un projet d'animation
- UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ du basket-ball
- UC4 : Mobiliser les techniques de la mention «BB» pour mettre en œuvre et entraîner dans un cycle d'apprentissage.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme
- Réussir les tests d'entrée de l'organisme de formation
- Avoir satisfait aux épreuves des exigences préalables à l'entrée en formation fixées par décret
- Certificat médical (formulaire joint)

L'APPRENTISSAGE MAIS PAS QUE...

d'autres statuts sont possibles! Nous consulter

Avantages pour l'employeur :

- Bénéficier des aides à l'embauche en vigueur
- Disposer d'un régime social favorable (exonération des charges)
- Accompagnement aux démarches administratives (via nos professionnels)
- Former un candidat et lui transmettre savoir-faire & savoir-être
- Aides possibles des collectivités locales

Avantages pour l'apprenant :

- Une formation gratuite et être salarié
- Une carte d'apprenti
- Une couverture sociale, allocations familiales, congés, années de travail prises en compte pour la retraite
- L'encadrement par un tuteur et formateurs experts.
- Acquisition d'une qualification reconnue sur le marché du travail

LES AIDES FINANCIÈRES

Coût de la formation



Pris en charge par l'opérateur de compétences OPCO

Salaire de l'apprenti



Aide à l'apprentissage: 6000 euros pour les - de 30 ans

Aides complémentaires



Maître d'apprentissage: Formation obligatoire (sous réserve d'éligibilité)

RÉMUNÉRATION

**aide à l'apprentissage sur 12mois

*ou salaire minimum conventionnel si plus élevé

	Apprenti 18 à 20 ans	Apprenti 21 à 25 ans	Apprenti +25 ans*
1 ^{ère} année	759,77€ 43%	936,46€ 53%	1766,92€ 100%
Reste à charge**	259,77€	436,46€	1 266,92€

CONTACTS

 @jdaformation_byformapi

 Jda formation Formapi

 JDA Formation Formapi

 07 63 87 70 08

 meunier.jdaformation@gmail.com

 18 Boulevard de l'Ouest 21000 Dijon

 <https://jdaformation.fr/>



by Formapi



← **INSCRIPTION**